



COMPTE RENDU du conseil de la vie sociale de l’EHPAD UNION CHRÉTIENNE

Mardi 20 avril 2021

Ont assisté à cette réunion :

Les représentants des résidents : Mme COMPAGNON / Mme JANSONNIE / Mme ROUSSEAU / M. MOREAU

Les représentants des familles : Mme BERTRAND / Mme COSSARD / Mme GIRARD / Mme MORIER

La Vice-Présidente de l’association Marie BRISSON : Mme CHIRON

Le Directeur : M. LLENSE

L'animateur : M. CARRIERE

Rappel ordre du jour

- 1. Approbation du CR du CVS du 12 janvier 2021**
- 2. Evolution par rapport à la vaccination**
- 3. Programme des animations**
- 4. Présentation des personnes nouvelles au sein du personnel**
- 5. Petit commerce**
- 6. Tisanerie après 17 h 15**
- 7. PASA**
- 8. Projets aménagement**

1 – APPROBATION CR DE LA REUNION DU 12/01/2021

Lecture par Mme COSSARD. Compte-rendu adopté à l’unanimité.

2 – EVOLUTION PAR RAPPORT A LA VACCINATION

- On a évolué dans le bon sens.

A ce jour :

- 96% des résidents sont vaccinés
- 90% du personnel (ce qui est bien par rapport à la moyenne des EHPAD en France : aux environs de 50%)

Maintenant, nous ne pouvons plus vacciner au sein de la maison de retraite, mais nous avons un accès à l'espace Cassin.

- En ce moment, le virus est virulent, principalement dû à la présence forte du variant anglais.

En Vendée : actuellement, le taux d'incidence est de 303 cas testés positifs pour 100 000 habitants (285, il y a deux jours et 93 en janvier 2021.)

Pour nous sortir de cette crise, « vaccinons, vaccinons vite. »

Le 11 mars, quelques jours après la deuxième injection, nous avons commencé à assouplir les règles. Dans sa lettre d'information diffusée aux résidents et aux familles le 1er avril, Mr LLENSE en fait part.

Pour l'instant, nous restons encore très vigilants, car l'entrée du virus n'est pas exclue (on a pu le constater dans d'autres EHPAD à proximité). Sur notre territoire national, environ 20% des Français sont vaccinés, on est encore loin du compte. Fin juin, on y verra plus clair. Nous pouvons espérer permettre les visites en chambres, quand la plupart des familles seront vaccinées.

Le Personnel de la Maison de retraite Union Chrétienne, lui-même extrêmement fatigué constate que les résidents comme les familles, ressentent eux aussi de la lassitude, voire de la souffrance, par rapport à cette situation de crise sanitaire. Encore un peu de patience...

Nous sommes tenus de mettre des garde-fous pour protéger les résidents et aussi le personnel. Pour rassurer tout le monde, nous devrions à nouveau tester tout le monde le 6 mai puis le 3 juin.

Nous sommes toujours sur une corde raide par rapport à l'effectif du personnel.

Nous avons en permanence une annonce ouverte à Pôle Emploi. Désormais, la crainte de M. LLENSE est qu'une augmentation significative d'arrêts maladie vienne compromettre sérieusement la qualité de notre accompagnement auprès des résidents.

Pour terminer sur une note optimiste concernant les améliorations, constatons ensemble qu'il y a plus de créneaux horaires avec l'ouverture aux familles le samedi et le dimanche, la possibilité de venir à 2 par visite, la reprise des messes et des animations religieuses (chapelet).

3 - PROGRAMME DES ANIMATIONS

- Avec l'assouplissement des règles liées à la COVID, nous allons pouvoir mettre en place, plus de temps forts :
 - Jeudi 27 avril, chapelle de l'Union Chrétienne : spectacle en chansons donné par une artiste.
 - Le 26 mai, dans la salle à manger : troupe théâtre de Nantes (organisation Pays de Loire)
 - 14 juin : vente de vêtements « âge d'or »
 - 17 juin : « Ferme à la maison » dans la cour d'honneur, organisée par la Zoothérapeute qui vient régulièrement pour de la médiation animale au PASA.
 - Vendredi 25 juin : Kermesse organisée dans le jardin de la communauté des sœurs, avec jeux, goûter...
 - Au quotidien :
 - La chorale va reprendre en mai, une fois par semaine, avec le masque. (Désormais, les masques chirurgicaux vont remplacer les masques en tissu, pour tous les résidents.)
 - Bénédicte va mettre en place plus d'animations pour plus de lien social et faire vivre et partager les passions de chacun. La règle de 10 personnes maximum va être adaptée et pourra être augmentée, en fonction de la grandeur de la salle

- Dès que les consignes sanitaires seront un peu plus allégées, les sorties à l'extérieur reprendront.

4 - PRESENTATION DES PERSONNES NOUVELLES

De nouvelles personnes sont embauchées au sein du personnel, les résidents souhaiteraient qu'elles leur soient présentées. Monsieur LLENSE y veillera.

Pour la présentation des nouveaux résidents, c'est actuellement plus difficile en raison du nombre de lieux de restauration et de la distanciation imposée. Ce sera à nouveau possible, dans des jours meilleurs. Encore un peu de patience.

5 – PETIT COMMERCE

L'ouverture du « petit commerce » une fois par mois semble insuffisante.

Ce « petit commerce » a été mis en place par Martine et Sylvie pour permettre aux personnes qui le souhaitent de faire quelques petits achats et conserver ainsi une certaine autonomie.

En ce temps de pandémie où les courses à l'extérieur ne sont pas autorisées, plus de produits seraient nécessaires, il serait souhaité une ouverture tous les deux ou trois semaines.

Actuellement, Bénédicte passe dans les chambres, une fois par mois, pour recueillir les demandes de produits plus personnalisés. Mais il est difficile de faire plus, car cela prendrait du temps sur les animations qui sont essentielles pour les résidents.

Des bénévoles du CVS (mesdames Bertrand et Girard) se proposent de faire les achats dans des magasins en ville, une fois que les résidents qui le souhaitent, auront préparé leur petite liste. Cette proposition va être soumise à la réflexion des Maîtresses de maison.

6 - TISANERIE APRES 17 H 15

La tisanerie est un peu triste entre 17 H 15 et 18 H 15.

- Un groupe de réflexion va être constitué (Directeur- animateur – Salariées du soin et de l'hôtellerie – Psychologue - PASA)

* analyse de l'existant : ce qui fonctionne- ce qui ne fonctionne pas

* dégager des axes : ce que l'on peut faire avec la participation active des résidents et surtout ce que l'on peut faire faire

- Qui peut assurer l'animation ? Nous cherchons à développer la polyvalence chez tous les salariés, mais on ne peut pas imposer l'animation à tous, car certains ne sont pas intéressés ou ne sentent pas à l'aise et il ne s'agit pas de les mettre en difficulté.

- Ce temps pourrait être un temps d'animation collective avec des jeux, des devinettes, des « quiz » (qui ont lieu parfois en petits groupes), des lectures, des histoires...

7 - PASA : PORTES OUVERTES ?

Le PASA accueille en petits groupes, des personnes ayant des troubles cognitifs, pour des activités ciblées, telles que préparation et partage d'un repas, médiation animale... Il est financé par l'ARS avec un cahier des charges.

Le souhait de certains résidents serait de pouvoir entrer à un moment déterminé pour voir les locaux et comprendre ce qui s'y vit (organisation de petits groupes).

Des liens de coopération existent entre le pôle soins et le PASA.

Restent à construire des passerelles entre le PASA et l'animation.

8 – PROJETS

- Le personnel du PASA sera à stabiliser en septembre en fonction du nombre de personnes malades.

- Eclairage du jardin intérieur : les gaines existantes seront utilisées pour passer les fils nécessaires et ainsi, tous pourront apprécier l'embellissement du jardin, à la nuit tombée.

- Fête d'été (dont il a été question précédemment) dans le jardin de la Communauté Sainte Famille, le dernier vendredi de juin pour une centaine de personnes.

- Installation de rails de transfert dans 12 chambres (rails au plafond avec moteur pour récupérer le harnais) pour remplacer le lève-personne et très appréciés du personnel et des résidents. En 2022, la dernière tranche de travaux viendra clore le projet.

- Réhabilitation des 7 dernières chambres au 1^{er} étage, côté jardin des plantes
- Les travaux pour les 8 logements en Résidence Service, avec une orientation côté Place VIETE vont commencer en juin pour une durée d'environ un an.
- A partir de septembre 2022, la lingerie actuelle de 30 m² sera transférée à la place de la lingerie actuelle des sœurs pour une surface de 70 m².
- Le studio qui donne sur le parking du service de radiologie est libre. C'est un T2 ; il convient parfaitement à une personne valide.
- L'escalier conduisant de l'EHPAD à la Communauté des Sœurs va être détruit pour être remplacé par un élévateur (financement pris en charge par le fonds de dotation)
- L'escalier central, situé quelques mètres plus loin, sera sécurisé par des rampes latérales et une allée praticable.

9 – DIVERS

Le projet de Léa, la réalisation du livret d'accueil de la maison de retraite de l'Union Chrétienne a été validé. Les nouveaux résidents le reçoivent, maintenant, à leur entrée.

Prochaines dates réunion du CVS

Le mardi 22 JUIN : Pré-réunion à 14h

Le mardi 29 JUIN : réunion à 14 h

Le mardi 5 OCTOBRE : Pré-réunion à 14h

Le mardi 12 OCTOBRE : réunion à 14 h

Lieu : salle St Vincent